



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.VS



Numéro 167

Vendredi 29 janvier 2021

Merci de soutenir les listes Parti socialiste et Gauche citoyenne!

Comment faire campagne en cette période peu commune? Comment parler avec les Gens, débattre, échanger?

Alors voilà, c'est parti! Les candidat-e-s ont commencé les appels aux membres. Parce que tout le monde est bienvenu-e pour participer à cette campagne, avec les outils à disposition. Un coup de fil, c'est si facile. Tu viens téléphoner, toi aussi? On appellera les électrices et les électeurs, justement, pour que chacune et chacun ait envie d'aller voter. On parlera de nos thèmes, de nos combats, de nos projets. L'accueil est chaleureux, curieux, parfois un peu surpris au départ, puis l'ambiance se détend. Ou alors, on enverra des cartes postales avec les numéros des listes pour les huit districts du Valais romand. « Merci de soutenir les listes Parti socialiste et Gauche citoyenne, et Mathias Reynard au Conseil d'État! »



*L'humain,
toujours!*

**Merci de soutenir
les listes Parti socialiste
et Gauche citoyenne**

Et Mathias Reynard
au Conseil d'État



Chacune et chacun peut faire quelque chose, avec ses moyens, son énergie, et le temps à disposition.

C'est ça, la campagne de mobilisation, c'est l'affaire de toutes et tous!

Parler c'est bien, dialoguer c'est mieux! Aujourd'hui peut-être encore plus que jamais!

Barbara Lanthemann,
présidente du PSVR,
députée au Grand Conseil

Il y aura des papillons dans les boîtes à lettres. Des affiches en bord de route et sur les panneaux officiels des villes. Certainement, vous recevrez des courriers personnels de candidat-e-s. Le média valaisan Canal9 organise des débats dans les districts et donne ainsi aux électrices et aux électeurs l'opportunité de « faire connaissance » ou de se forger une opinion sur les nombreuses et nombreux prétendant-e-s aux sièges du Grand Conseil. Il y a aussi le questionnaire smartvote, et les réseaux sociaux. Et le contact humain, c'est vrai, en prend un coup...

Qui mieux qu'un-e membre du Parti peut parler aux citoyennes et citoyens de ce Canton? Dialoguer, expliquer, convaincre et encourager à se rendre aux urnes, n'est-ce pas là un acte citoyen majeur?

2

**La Tribune d'Esther
Waeber-Kalbermatten :**
Vieillessement actif en Valais

4

**Trois questions
aux candidat-e-s au Conseil d'État**

6

La Parole à Entremont Autrement :
L'ambivalence du tourisme



Vieillessement actif en Valais

A l'image des autres cantons suisses, le nombre de personnes âgées en Valais augmentera fortement d'ici à 2040. Une personne sur trois sera alors âgée de 65 ans ou plus, ce qui correspond à environ 120'000 personnes.

Les seniors représentent un groupe de population extrêmement hétérogène d'un point de vue socio-économique ; ils sont très souvent actifs, bien éduqués et en meilleure santé qu'auparavant. Ils ont un large éventail d'intérêts, sont informés et bénéficient d'une longue expérience de vie. Ils veulent rester le plus longtemps possible à la maison – jusqu'à un âge avancé. L'État du Valais souhaite soutenir ce développement de la politique en faveur des personnes âgées qui favorise la coexistence et renforce la cohésion sociale.

En 2020, la Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées a remis son rapport au Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC). Afin d'anticiper les changements démographiques et d'assurer une politique «seniors» cohérente, globale et coordonnée dans tout le canton, la Commission

considère que l'implication de la population âgée est essentielle. Pour concevoir une politique des seniors, pour et avec les seniors, dans l'esprit du vieillissement actif, elle formule quatre propositions concrètes principales. Il s'agit de :

1. la mise en place d'un dispositif de coordination et de promotion au niveau cantonal compre-



nant un bureau de coordination pour les questions de vieillesse et une commission cantonale des seniors ;

2. la collecte régulière de données cantonales ;
3. le soutien aux communes dans la mise en œuvre d'une politique en faveur des seniors ;
4. la création d'une base légale spécifique aux seniors.

Le Conseil d'État a pris note du rapport de la Commission consultative cantonale. En 2021, une personne de coordination cantonale Seniors sera nommée au sein du DSSC. Ce bureau de coordination sera notamment responsable de la collecte périodique des données cantonales nécessaire à la définition d'une politique cohérente. Les communes seront soutenues pour la mise en œuvre d'une politique locale en faveur des seniors au moyen des instruments développés et d'un processus standard.

Je me réjouis qu'en plus des bons services de santé prodigués dans notre canton, le vieillissement actif soit désormais davantage pris en compte.

J'espère que nous réussirons à mettre en œuvre cette politique globale en faveur des seniors afin d'améliorer la qualité de vie de tous et le vivre ensemble.

Quelques progrès en ce début d'année

En ces temps de crise sanitaire aigue, nous pensons constamment à tous les salarié-e-s pour qui cette période difficile représente des sacrifices et des soucis importants, ou un volume de travail accru. Pour tous et toutes, un stress immense et beaucoup d'incertitudes pour l'avenir.

Nous, les syndicats, sommes à vos côtés et faisons notre possible pour vous répondre et relayer vos questions. Nous avons également comme mandat de rendre les employeurs attentifs à des changements législatifs dans le domaine du droit du travail, et à ce sujet, voici quelques avancées

plus ou moins récentes qu'il faut retenir – et faire valoir – concernant particulièrement les familles, les femmes, les pères. Ces progrès, même minimalistes, sont bienvenus tant il est vrai que le monde du travail peine à s'adapter à la réalité et à l'évolution de la vie des familles.

Nous nous réjouissons du nouveau congé paternité fédéral de 10 jours, dès le 1^{er} janvier de cette année, pour tous les pères quel que soit leur secteur d'activité (modification de la LAPG). Nos revendications syndicales: d'une part la prise en charge de 100% du salaire (la loi prévoit 80%); d'autre part l'ajout du congé fédéral au congé paternité déjà existant. Gardant à l'esprit que certaines grandes entreprises privées sont déjà nettement plus généreuses, nous demandons que cette disposition ne remplace pas les accords conclus par le biais de CCT ou de statuts mais s'additionne et complète le droit en vigueur.



Autre récent développement légal à compter du 1^{er} janvier de cette année: les congés pour proche aidant et pour enfant gravement malade. La première partie de la nouvelle « loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches » inscrit dans le code des obligations et dans la loi sur le travail (CO art. 329g et LTr art 36 al. 3 et 4) le droit à 10 jours de congé payé pour proche (3 jours par cas et 10 jours par an au maximum – mais la limite de 10 jours par an ne s'applique pas aux enfants malades). Il s'applique à tous les contrats de droit privé et doit constituer, du point de vue syndical, un seuil minimum pour les administrations publiques. La deuxième partie de cette loi définit un droit à 98 jours de congé (14 semaines) pour s'occuper d'un enfant gravement malade et entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain (CO 329h). Ce congé financé par les APG s'applique à tous les parents quel que soit le secteur et peut être partagé entre les deux parents et pris en bloc ou en jours isolés. Il garantit

PAUSES ALLAITEMENT PAYÉES

- Pour une journée de travail jusqu'à 4 heures, l'employée dispose de 30 minutes;
- Pour une journée de travail de plus de 4 heures, l'employée dispose de 60 minutes;
- Pour une journée de travail de plus de 7 heures, l'employée dispose de 90 minutes.

Ce temps peut être pris en une seule fois ou fractionné.

une protection contre le licenciement pendant sa durée et ne peut pas donner lieu à une réduction du droit aux vacances.

Nous sommes fréquemment sollicités au sujet des droits des femmes travailleuses, notamment pendant la grossesse et le congé maternité, à la reprise du travail, pour des questions relatives à la protection de la santé – une obligation de l'employeur –, aux absences, aux maladies ou à l'hospitalisation d'un enfant, aux discriminations salariales, aux préjugés et autres atteintes visant spécifiquement les femmes; à ce titre, une disposition de la loi sur le travail entrée en vigueur en 2014 est méconnue et mérite que les concernées y soient attentives: l'introduction de pauses allaitement payées (en plus des pauses usuelles ou obligatoires). Auparavant, la loi reconnaissait le droit pour les mères d'allaiter leur bébé pendant sa première année de vie sans préciser clairement le droit au salaire. L'ordonnance 1 de la LTr (article 60) règle cette question et précise le droit aux pauses selon la durée de la journée de travail (voir encadré) et abolit la différence de rémunération selon que l'allaitement (ou le fait de tirer son lait) a lieu dans l'entreprise ou à l'extérieur ... ce que de nombreux employeurs ignorent.

Nous nous réjouissons du nouveau congé paternité fédéral de 10 jours, dès le 1^{er} janvier de cette année, pour tous les pères quel que soit leur secteur d'activité.

Pour le reste, rappelons que la loi sur le travail limite la journée de travail des mères qui allaitent (max. 9 heures) et prévoit aussi que l'employeur mette à disposition une couchette confortable dans un local séparé ainsi qu'un frigo pour l'entreposage du lait. Des CCT, statuts ou contrats prévoient également la possibilité de prolonger le congé maternité par un congé allaitement. Les dispositions actuelles constituent en effet un minimum qu'il importe de faire évoluer.

Être informé-e-s et revendiquer ses droits est le devoir des travailleurs et travailleuses. Faites remonter vos interrogations et vos doutes quant aux usages et au respect du droit sur vos lieux de travail et ensemble, luttons pour des mesures plus progressistes! Vos syndicats sont là pour ça. Prenez soin de vous.

Natalie d'Aoust Ribordy

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2019/2991/fr>

<https://ssp-vpod.ch/themes/femmes/maternite/>



Trois questions aux candidat-e-s au Conseil d'État

Mathias Reynard

Mais quelle mouche t'a piquée pour entrer en politique ?

Je suis engagé aux Jeunesses socialistes du Valais romand, puis au PSVR, depuis 2003. J'avais alors 16 ans, j'étais déjà indigné par les injustices et j'ai voulu mettre mon énergie pour défendre les valeurs de solidarité, d'égalité des chances et de respect. C'est toujours ce qui guide mon engagement politique.

À quoi devrait ressembler le Valais de demain, dans dix ans ?

Le Valais aura, j'espère, réussi à garder son authenticité tout en devenant un canton ouvert et

pluriel. Un Valais qui se sera développé dans le respect de son patrimoine et de ses paysages. Un Valais qui rayonnera grâce à ses nombreux atouts. Un Valais où chacun-e pourra trouver sa place.

Ton livre préféré, et une citation

Un livre : *Antigone*. Figure de la résistance, Antigone incarne un modèle d'engagement, de fidélité à des idéaux. C'est l'exigence de la justice, du bonheur, de l'absolu. C'est préférer mourir debout plutôt que de vivre à genoux.

Une citation : « La liberté est un baignoire aussi longtemps qu'un seul homme est asservi sur la terre. » Albert Camus

Brigitte Wolf

Mais quelle mouche t'a piquée pour entrer en politique ?

Il s'agissait probablement d'une espèce très rare, fortement menacée d'extinction et que l'on ne trouve que dans les steppes rocheuses du Valais. Elle m'a appelée à l'aide et m'a demandé de faire quelque chose pour lutter contre la disparition de son habitat. En tant que biologiste, je n'ai pas pu résister et je me suis plongée dans l'aventure.

À quoi devrait ressembler le Valais de demain, dans dix ans ?

Je me promène le long des méandres du Rhône, un oriole chante dans la forêt alluviale, des bécasseaux se reproduisent sur une île de gravier et

des agriculteurs pratiquent l'agriculture biologique dans le champ voisin. J'achète des fruits et des légumes locaux dans le magasin du village, et les produits régionaux sont servis au restaurant.

Ton livre préféré, et une citation

Je préfère lire des polars, mais malheureusement, le temps manque souvent et je m'en tiens à la littérature technique. En ce moment, je lis le livre « Vignes et nature en Valais - entre les lignes de la culture ». J'apprends beaucoup de choses intéressantes sur notre culture du vin, par exemple, la citation suivante : « La biodiversité reprend sa place dans le vignoble valaisan - lentement mais sûrement ».

Magali di Marco

Mais quelle mouche t'a piquée pour entrer en politique ?

En juin 2018, j'ai accompagné Bertrand Piccard au Portugal. Il menait une campagne de sensibilisation aux technologies vertes auprès de la Commission Européenne, dans le but d'écrire un article pour le *Matin*. Je suis fascinée par son parcours. Pour lui, le seul moyen de faire changer les choses, c'est de convaincre les politiciens. C'est ce qu'il s'astreint à faire depuis la fin du tour du monde de *SolarImpulse*. Il m'a convaincue et finalement, en automne 2019, je me suis lancée...

À quoi devrait ressembler le Valais de demain, dans dix ans ?

Le Valais devrait être sur la voie des objectifs zéro émission nette dans 10 ans. C'est-à-dire

que la mobilité devrait avoir évolué vers l'électrique et les habitudes de vie auront nettement changé. Le télétravail sera devenu une habitude et de nombreux secteurs auront amélioré leur efficacité énergétique. Les zones industrielles, les villes et les surfaces agricoles seront séparées par de nombreux espaces dédiés à la biodiversité.

Ton livre préféré, et une citation

Factfulness de Hans Rosling
« La factualité, comme un régime de santé ou de l'exercice physique régulier, peut et devrait devenir partie intégrante de votre vie quotidienne. Commencez à la pratiquer, et vous serez en mesure de changer votre vision dramatique en une vision factuelle du monde ».

SOLIDARITÉ
ENVIRONNEMENT
DIVERSITÉ



**MATHIAS
REYNARD**

**BRIGITTE
WOLF**

**MAGALI
DI MARCO**

au Conseil d'État





L'ambivalence du tourisme

Le Valais est un territoire alpin emblématique qui a su transformer un espace de terres improductives en atout économique grâce à l'activité touristique dès la fin du XIX^e siècle.

Le tourisme constitue aujourd'hui l'un des principaux secteurs économiques en Valais. Il permet de faire vivre et de maintenir une population dans de nombreuses régions du Valais, plus ou moins reculées.

Le tourisme revêt cependant un caractère ambivalent. Pouvant contribuer de manière positive au développement socio-économique et culturel d'une région, il peut également contribuer à la détérioration de l'environnement et à la perte de l'identité locale.



La Charte du tourisme durable (1995)¹ affirme que « le développement touristique devrait reposer sur des critères de durabilité, être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le

plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales ». Elle ajoute également que « Le tourisme devait contribuer au développement durable, en s'intégrant dans le milieu naturel, culturel et humain et respecter les équilibres fragiles qui caractérisent de nombreuses destinations touristiques ».

Aujourd'hui plus de 25 ans après la rédaction de ce document, qu'en est-il de notre infrastructure touristique ?

La qualité naturelle et paysagère reste un facteur essentiel de l'attractivité des territoires. La prise de conscience qui se développe actuellement dans le monde de l'importance de protéger la nature

et de maintenir la richesse de la biodiversité revêt ici un caractère prépondérant dans notre stratégie touristique.

Certaines destinations adoptent déjà une approche intégrée afin de proposer une expérience durable à leurs hôtes. Il s'agit d'une démarche globale, à l'échelle de tout un territoire, de sorte que le tourisme bénéficie directement aux populations locales, qu'il soit respectueux de l'environnement et permette des retombées économiques bénéfiques au développement de l'infrastructure de service public. Elle vise également à la mise en place de circuits courts pour les approvisionnements, d'une offre de transports peu polluants, et à rendre le territoire accessible à toutes les catégories de personnes. Elle correspond, de ce fait, à une concaténation et mise en cohérence des initiatives cloisonnées que peuvent avoir les acteurs régionaux (transporteurs, restaurateurs, hôteliers).

Ce sont là, à mon sens, les grands défis qui attendent le Valais d'aujourd'hui et de demain. Le secteur touristique représente une part essentielle de l'économie de notre canton et atteint toutes les catégories d'emplois : de l'ouvrier du bâtiment à l'hôtelier-restaurateur. A nous de trouver des alternatives écoresponsables et durables, en œuvrant de manière transversale entre acteurs touristiques, économiques, politiques et académiques.

Maxime Collombin, candidat au Grand Conseil, Entremont Autrement

¹ source : <https://www.unwto.org/>



Quelle place pour les femmes aux élections cantonales ?

L'espace public peut être défini comme un espace de rassemblement à l'usage de tou-te-s. Cet espace, est-il véritablement ouvert à toutes et tous ? Non, entre villes, médias et politique, les femmes sont encore absentes des lieux qui incarnent le pouvoir, la parole, le savoir.

Pour preuve, la RTS répertoriait en 2019 les noms de rues honorant des personnalités : seules 5 à 10 % d'entre elles portent le nom de femmes. Si on étend la notion d'espace public au domaine médiatique, le même triste constat peut être établi : en 2015, 25 % des personnes représentées dans les médias suisses étaient des femmes. Et, au Grand Conseil valaisan, la barre des 20 % d'élues semble être infranchissable, faisant du Valais le plus mauvais élève en la matière.

En 2015, 25 % des personnes représentées dans les médias suisses étaient des femmes.

Pourquoi ? Historiquement considéré comme un espace masculin dont les femmes étaient exclues, l'espace public a été pensé par et pour les hommes. Il représente même un espace hostile pour les femmes. Une étude réalisée à Lausanne en 2016 montre que le harcèlement de rue est une réalité qu'on ne peut plus ignorer. Pour cause : 72 % des femmes âgées entre 16 et 25 ans ont été harcelées au cours de l'année !

L'invisibilisation des femmes dans l'espace public reflète des rapports de pouvoir et rappelle sans cesse, même par l'intermédiaire de ce que certain-e-s peuvent considérer de « détails », que la femme n'y a pas sa place. Ces éléments ont un impact très fort sur la vie des femmes : charge mentale, stratégies d'évitement, retrait de l'espace public, exclusion de la vie politique et locale, etc.

C'est un problème, certes, complexe, qui ne se rétablira pas avec un coup de baguette magique. Mais, une vraie remise en question permettra d'arriver à une plus grande représentativité. Cette invisibilité des femmes dans l'espace public, dans la société, ou dans la littérature, signifie qu'elles ne peuvent se projeter dans des modèles et ne peuvent avoir le sentiment que l'espace public leur appartient également ! Pourtant comme le dit la journaliste et militante française Lauren Bastide « Les mécanismes sont identifiés, les solutions existent. Tout est là. Ce qui manque maintenant, c'est votre volonté. Or, chaque jour, on constate qu'elle est nulle. Manifestement, l'idée de vivre dans un monde où les femmes seraient vraiment les égales des hommes ne vous emballe pas plus que ça. »



En Valais aussi, mettons tout en œuvre pour que les femmes se réapproprient l'espace public. Luttons contre le harcèlement de rue : dispositifs de sécurité dans les transports publics, actions de prévention et d'éducation, formation des acteurs de la sécurité. Féminisons nos rues valaisannes. Suite au projet 100Elles et à une motion acceptée par le Grand conseil genevois, le canton s'est engagé à changer la dénomination de 16 rues, places, parcs et chemins. La même chose a été faite pour des panneaux de signalisation féminisés. Insérons dans nos modèles éducatifs, les personnalités féminines qui ont marqué ce monde (je pense ici à Olympe de Gouges, Simone Veil, Naziq al-Abid, Wangari Maathai, Valérie de Gasparin, et tant d'autres !). Et surtout, votons pour des femmes aux élections cantonales le 7 mars prochain !

Pauline Crettol



La Jeune Garde

98

**Durant la législature 2017-2021,
le PS a déposé :
98 interpellations,
85 postulats et 24 motions.**



2 février - 18 h 00
Comité directeur

8 mars - 18 h 00
Comité directeur

8 mars - 20 h 00
Conseil de Parti

13 avril - 18 h 30
Comité directeur

17 avril - 15 h 00
Congrès du PSVr

Oui

 J'adhère au PSVr

 Je souhaite recevoir le peuple.vs

Inscription à envoyer au
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion

ou directement sur le site:
www.psvr.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué



Il est tout à la fois. Un homme d'exécutif, et un politicien dans l'âme. En conférence de presse, il répond aux questions adressées aux autres Départements, mais en même temps, il se dit collégial. Mine de rien, les notes dispensées par les cheffe-s de groupe ont dû piquer un peu. Alors il se défend. «Je préfère être un monarque éclairé (c'est le journal qui l'a baptisée ainsi) plutôt qu'un gentil toutou.»

Christophe est en campagne. Omniprésent parce que président du Gouvernement, il a réponse à tout. On a skié à Noël, la belle affaire, grâce à lui. On a fermé les restaurants, mais ce n'est pas de sa faute. Il a le bras long, mais si ça brûle, il met les mains dans les poches, l'air innocent. Il prône un gouvernement de droite, mais non, les journalistes interprètent. Il se mêle de tout, sauf quand ça crispe, le nom du parti et le mariage pour tou-te-s, circulez y'a rien à dire.

Sacré Christophe. Il est tellement grand que quand il gesticule, ça fait beaucoup d'air. N'empêche, il n'est pas l'homme fort du gouvernement. Et ça l'énerve, ça l'énerve...

Bimensuel 10^e année

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 120.-
membres JSVr CHF 50.-

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion
079 443 76 41
abonnement@lepeuplevs.ch
publicite@lepeuplevs.ch